

MOTION 1 du CA du 30 juin 2020 du personnel éducatif et des parents élus FCPE
Collège Anatole France des PAVILLONS-SOUS-BOIS

Nous sommes sensibles au fait que la DSDEN prenne en compte les besoins et les particularités du collège Anatole France et sommes soulagés d'avoir 7 classes de 4ème à la rentrée 2020. Il est cependant dommage d'attendre fin juin 2020 pour pouvoir (re)constituer nos répartitions , faire nos modifications, et répondre aux problèmes d'installation en EPS par exemple..cette situation ne crée pas un climat apaisé après une année bien tendue, qui a commencé dans un climat scolaire bien agité.

De plus, nous ne comprenons toujours pas les calculs d'effectifs qui ne prennent pas en compte les élèves UPE2A et ULIS alors que leur inclusion est effective dans plusieurs matières. En effet ce ne sont qu'avec des effectifs en deçà du seuil de 22 élèves par classe que les inclusions peuvent se faire dans des conditions décentes et profitables aux élèves.

Par ailleurs, nous ne nous satisfaisons toujours pas de la perte d'heures allouées aux dispositifs ULIS , UPE2A, suivi linguistique..

De plus, comme les années précédentes, nous réaffirmons que les 3 heures à la marge sont nettement insuffisantes pour couvrir les besoins en dédoublements , en options et mettre les élèves en situation de réussite. Nous n'acceptons toujours pas la mise en concurrence des disciplines pour se partager la pénurie de moyens.

Enfin, il est dommageable aux élèves et à la communauté éducative de n'avoir aucune infirmière dans l'établissement, surtout en ce printemps 2020.

Comme les années précédentes, nous redemandons, pour pouvoir travailler sereinement dans des conditions propices aux apprentissages :

- un poste de CPE supplémentaire.
- un poste d'infirmier(e) à temps plein.
- un pôle médico-social renforcé.